PROTOCOLE SANITAIRE

LES NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES À PARTIR DU 8 FÉVRIER 2021

SNUipp FSU 04



Les masques faits maison sont interdits

- Adultes et enfants doivent porter des masques chirurgicaux ou des masques « grand public » de catégorie 1.

- Les masques doivent être fournis par les familles.

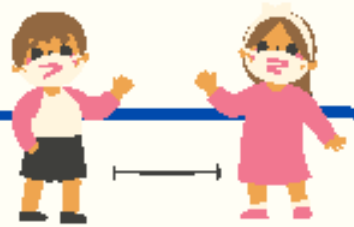

Deux mètres entre les groupes à la cantine

- Le non brassage entre élèves de classes différentes doit être impérativement respecté.

- Les élèves d'une même classe déjeunent ensemble en maintenant une distanciation d'au moins deux mètres entre deux groupes.

- La stabilité des groupes d'élèves déjeunant à une même table est privilégiée.



Ventilation toutes les heures

- La ventilation de 15 minutes doit toujours être effectuée avant et après le temps classe, aux récréations ainsi que durant la pause méridienne.

- Elle doit maintenant avoir également lieu toutes les heures pendant quelques minutes.

PROTOCOLE SANITAIRE



LES NOUVELLES RÈGLES APPLICABLES À PARTIR DU 8 FÉVRIER 2021

CHSCT FSU

En maternelle, si un.e élève est positif.ive, toutes les personnes non masquées deviennent cas contact, entrainant la fermeture de la classe.

- Étant masqués, selon le ministère, les adultes ne peuvent être cas contacts. De même, les élèves ne sont pas reconnu.es cas contact d'un adulte positif mais masqué.

En élémentaire : En justifiant du port du masque, le ministère établit que l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignant.es ou les élèves n'implique pas de contacts à risque dans la classe.

Si trois élèves d'une même classe (de différentes fratries) sont positifs au Covid-19, alors les élèves et les personnels de la classe doivent être considéré.es comme cas contacts.



Dans la situation d'un cas attribué à un **variant**, que ce soit un.e élève ou un.e adulte, **la classe est systématiquement fermée**. En cas de suspicion de variant, la situation est appréciée au cas par cas....

Suspension des activités physiques et sportives en espace clos.



Continuité pédagogique : deux cas sont à différencier

- La fermeture totale de la classe ou de l'école entraîne la mise en place d'un enseignement à distance.
- L'absence d'un.e ou quelques élèves entrainant le suivi habituel que nous faisons lors dune 'absence ponctuelle.

Pour lire le nouveau protocole sanitaire

Pour lire la FAQ du ministère